

Après la disparition

du forain de Cergy...

6 juin 1975. 21 heures 30. Reigny-sur-Ormain. Un gendarme, photographe de son unité, aperçoit un phénomène lumineux. Il prend aussitôt une photo, puis réarme et en prend une seconde. L'engin décrit alors une sorte de « S » et disparaît.

OVNI : VRAI... FAUX...

La gendarmerie nationale nous ouvre ses dossiers

La plus étonnante affaire d'OVNI de ces dernières années en est, pour l'instant, au point mort. Frank Fontaine, le garçon de dix-neuf ans disparu à Cergy-Pontoise le 26 novembre, a « reparu », on le sait, exactement huit jours après, sans qu'on sache rien avec certitude...

Deux faits résument l'affaire, pour l'instant. D'une part, Fontaine ne se souvient pas de ce qui lui est

PAR Claude YELNICK

arrivé pendant ses huit jours d'absence. Du moins, il l'affirme, et rien ne permet de mettre ses déclarations en doute.

D'autre part, la gendarmerie enquête et ne renonce pas à apporter une réponse à cet étrange mystère, qui a mobilisé l'opinion publique non seulement en France mais en Angleterre et ailleurs. Quoi qu'il en soit, OVNI ou pas OVNI, dans les deux cas les gendarmes sont compétents.

Depuis longtemps, en effet, la gendarmerie nationale a fait des observations sur les phénomènes inexplicables aperçus « entre ciel et terre ». L'un des plus spectaculaires a été, en 1965, celui de Valensole (Alpes de Haute-Provence), où un agriculteur a vu se poser dans un champ un « objet », en forme de chapeau contenant deux êtres insolites de petite taille, dont l'un était descendu quelques instants dans la verdure...

Mais c'est seulement à partir de 1974, à la suite d'une nouvelle « vague » d'objets volants



Frank Fontaine : « J'ai tout oublié ».

non identifiés, ce que le commandement de la gendarmerie nationale décide d'ouvrir systématiquement une enquête chaque fois qu'un phénomène de ce genre vers signalé. La gendarmerie française est la seule force de police dans le monde qui remplisse en permanence cette fonction.

Il y a trois raisons à cette mission, explique le commandant Cochereau, chargé de centraliser tous les rapports de gendarmerie concernant ce qu'on appelle officiellement les « phénomènes aérospatiaux non identifiés » :

1. La tranquillité publique doit être préservée et la gendarmerie se doit de renseigner autant que possible la population sur la nature des phénomènes qui peuvent la troubler. Les rapports sont donc transmis aux autorités administratives et judiciaires.

2. Le survol éventuel, et par définition non autorisé, du territoire national par des « objets », pouvant provenir de pays étrangers doit être signalé. Les rapports sont donc transmis à l'armée de l'air.

3. Le nombre important de ces phénomènes qui restent inexplicables exige une étude scientifique systématique. Les rapports sont donc transmis au GEPAN (Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés), créé le 1er mai 1977 à cet effet au sein du CNES (Centre national des études spatiales).

Nous ne tenons pas de statistiques globales, précise le commandant Cochereau, mais nous avons réuni, depuis cinq ans, un millier de dossiers.

75 à 80% des phénomènes signalés se révèlent, après enquête, naturels ou explicables par l'action de l'homme (avions, hélicoptères, ballons, aérostats, etc.).

20 à 25% demeurent inexplicables, dont 10% seulement, environ une vingtaine par an, peuvent donner lieu à une étude scientifique utile.

Car, souligne le commandant Cochereau, le phénomène des OVNI est réel. On ne peut pas l'attribuer systématiquement à des canulars ou à des hallucinations. Les témoins de phénomènes retenus comme dignes d'étude sont évidemment sérieux.

Cela dit, je ne crois pas, personnellement, aux « petits hommes verts ». Certes, personne ne pense plus, raisonnablement, que notre petite planète est seule habitée dans l'univers. Les spécialistes de la NASA, gens sérieux s'il en est, n'ont pas jugé inutile, en envoyant Pioneer X dans l'espace, le 2 mars 1972, d'y fixer une plaque qui est un message de l'humanité à des extraterrestres que notre engin pourrait rencontrer à quelques millions d'années-lumière de nous, peut-être.

En revanche, si les seuls cas « sérieux » d'OVNI signalés en France — mettons une cinquantaine seulement en dix ans — étaient dus à des visites d'extraterrestres, il faudrait admettre qu'il en existe des centaines d'autres que personne n'a vus ou signalés, rien que pour le seul territoire français. Ce qui est à peine plausible.

Le commandant Cochereau a bien voulu feuilleter avec nous quelques dossiers parmi les plus significatifs.

Le signe de frayeur du chien est une observation classique, souligne le commandant Cochereau. L'OVNI « secondaire », qui se détache du premier est également un phénomène assez souvent observé. Il pourrait s'agir d'un phénomène naturel. Mais lequel ?

« Comme Bibendum »

14 février 1975. Commune de Petite-Île (la Réunion).

Un commis épicer de vingt-deux ans déclare qu'il ressentait depuis deux jours des phénomènes étranges. Notamment, il entendait des « bip-bip ». Ce jour-là, il revient de

que le voyais. J'ai regardé le haut des la soucoupe. A travers le hublot circulaire, j'ai vu un quatrième robot portant un casque, comme un scaphandrier. J'ai été projeté en arrière par un puissant éclair. Les petits bonshommes sont remontés plus vite qu'ils n'étaient descendus. L'échelle a été escamotée et l'engin s'est élevé avec un fort sifflement. J'ai retourné mon pantalon et je suis reparti en courant. Le « chapeau » avait environ la taille d'une voiture ordinaire. Tout était brillant, l'engin, les bonshommes et leur instrument.

La gendarmerie n'a retrouvé aucune trace, au cours de son enquête. Le terrain était sablonneux et les gendarmes avaient été avertis trop tard : toute la population du village,

Puis l'engin reprend de l'altitude à une vitesse vertigineuse. Il s'agit d'une sorte de cigare d'environ 3 mètres sur 2 surmonté d'une coupole, émettant une lumière bleue comparable à celle d'un arc à souder, très intense. On y voyait comme en plein jour, précise le témoin. Lorsque l'engin est au-dessus de la voiture, l'autoradio s'arrête, pour reprendre ensuite. Le moteur n'a subi aucune perturbation.

La radio perturbée, indique le commandant Cochereau, est une observation assez fréquente. Elle pourrait s'expliquer peut-être par un phénomène naturel. En revanche, l'OVNI qui suit une voiture est une observation assez fréquente dans les revues spécialisées, mais rare parmi nos témoignages.

Le plus surprenant pour le témoin était la luminosité des projecteurs : « Jamais vu une lumière de cette sorte. Je me suis mis à trembler dès que je l'ai vue. »

La lumière extraordinaire, le « dardinement » de l'objet sont des observations remarquables, constate le commandant Cochereau. Les projecteurs sont un phénomène exceptionnel dans les observations des témoins.

Mal aux yeux

10 mars 1976. 6 h 15. La Chapelle-Taillefert (Creuse). Un employé d'usine de vingt-quatre ans se rend à son

aussitôt suffoqué par une chaleur intense. Derrière un rideau d'arbres, à environ 300 mètres, elle aperçoit une forme elliptique, d'un blanc incandescent dont la vue est difficile à supporter. La « chose lumineuse » reste, semble-t-il, posée sur le sol pendant environ deux minutes.

Le phénomène se termine non par le départ de l'engin, mais « comme s'il s'était éteint ». Les gendarmes ne trouveront aucune trace sur le sol lors de leur enquête.

La frayeur du chat est une observation classique. La lumière incandescente est également assez fréquente, dit le commandant Cochereau. En revanche, l'effet de chaleur est une observation extrêmement rare.

Un engin « tripode »

6 août 1977. 1 h 30. Houetteville (Eure).

A quelques kilomètres de Louviers, un médecin de trente-trois ans est réveillé par son épouse qui se leve pour donner des soins à leur enfant, malade. Son attention est attirée par « une sorte d'étoile filante », mais qui persiste. Elle prévient son mari qui voit alors une lueur fixe, assez impure, « indéfinissable », à environ 450 mètres d'altitude. Elle se déplace d'est en ouest, à vitesse relativement lente, à brillance constante.

L'objet s'immobilise un instant, sa brillance s'atténuant alors pendant cinq secondes environ, pendant lesquelles un halo brillant persiste ; puis la brillance initiale revient et l'objet disparaît vers l'ouest. Le tout est absolument silencieux.

Le 13 août, une semaine plus tard, à 1 heure du matin, le même témoin, par la fenêtre du premier étage, aperçoit un objet ovoïde de 2 mètres sur 1,20 m environ, immobile au sol. La forme est lumineuse, d'une très forte intensité, « agressive pour les yeux ». Dans la partie la plus éloignée de l'ovale, un croissant rouge, et « lumineux », dit le témoin, qu'il est impossible de savoir si je vois l'objet tout entier ou seulement l'avant.

Le phénomène dure en tout sept à dix minutes.

Les gendarmes trouveront et photographieront sur place, trois trous, comme si un engin « tripode » s'était posé. Le triangle ainsi formé a des côtés de 8,25 m à 9,10 m.

Le moteur a des ratés

27 février 1974. Minuit 30. Rabastens (Hautes-Pyrénées).

Une coiffeuse de 27 ans rentre chez elle, seule dans sa voiture. Elle aperçoit devant elle une sorte de ballon qui s'ovalise, « comme un ballon de rugby », dit le témoin. La boule émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour. La voiture passe à proximité de la forme lumineuse, immobilisée à une cinquantaine de mètres de la route. A ce moment, le moteur a des ratés, « ne tire

plus ». La boule se met alors en mouvement, traverse la route et grossit pour atteindre un diamètre de l'ordre de deux mètres.

Aucun bruit, dit le témoin. J'ai eu très peur. Je me suis arrêté à la première maison, une ferme. Je suis entré dans la cour, qui était éclairée comme en plein jour. J'ai attendu un court instant en klaxonnant, pour réveiller les habitants de la ferme. Lorsque le fermier et la femme sont arrivés, la nuit est redevenue noire et ils n'aperçoivent plus qu'une lueur rouge déjà lointaine.

Le témoin dit avoir souffert des yeux, « larmoyants et rouges », pendant deux jours après cette observation.

La lumière « comme en plein jour », souligne le commandant Cochereau, est une observation assez fréquente. Les yeux douloureux sont moins souvent signalés.

Un croissant orange

30 mai 1974. 0 h 15 mm. Béthune.

Un kinésithérapeute de vingt-cinq ans et une étudiante de vingt-deux ans voient descendre au-dessus d'eux un objet lumineux orange, en forme de croissant, entouré d'un halo. L'objet s'immobilise à 300 ou 400 mètres d'altitude pendant 5 à 10 secondes, avant de partir brusquement à l'horizontale en direction du sud-ouest, c'est-à-dire à angle droit avec l'axe initial de descente.

L'enquête de la gendarmerie permettra par la suite de retrouver deux autres témoins du même phénomène, qui le décrivent exactement de la même façon : un négociant de cinquante-quatre ans et son épouse, quarante-sept ans.

Il s'agit là d'un cas pressenti classique, observe le commandant Cochereau. Un objet qui descend assez lentement pour partir brusquement à angle droit avec la direction d'arrivée. L'intérêt particulier de l'observation réside dans le fait qu'elle a été faite en milieu urbain, ce qui est naturellement peu fréquent.

Un cas analogue, entre autres, avait été observé, le 6 janvier de la même année, à Douai.

Si vous voyez un OVNI...

● Contacter immédiatement la gendarmerie la plus proche du lieu de l'observation et aller déposer au plus tôt votre témoignage. ● Si vous ne pouvez pas joindre la gendarmerie pour quelque raison que ce soit, faites connaître votre observation par téléphone au : GEPAN, à Toulouse. Tél. (61) 53.11.12 poste 6508 (répondeur automatique) ou 4450, ou 4461.



La boule, forme lumineuse, entourée d'un halo, émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour... (Photo extraite du film « Rencontres du troisième type ».)

faire, à pied, des courses pour sa mère. Il est soudain obligé de s'arrêter comme retenu par une force surnaturelle. Il ressent alors une chaleur étrange, un souffle brillant.

Un OVNI « secondaire »

23 octobre 1978. 20 heures. Casteljaloux (Lot-et-Garonne). Un ouvrier de cinquante-quatre ans aperçoit une lueur rouge qui se dirige vers lui. Au premier abord, il n'y prête pas attention. Quelques secondes plus tard, son chien se met à donner des signes de frayeur.

Alors il aperçoit un engin qui vole, toujours vers lui, à très faible vitesse, à environ 300 mètres d'altitude. L'objet s'immobilise pendant deux ou trois minutes. Le témoin voit alors une boule blanchâtre qui se détache de l'engin et disparaît rapidement.

Le premier objet poursuit sa route dans la même direction, s'arrête à nouveau pendant environ une minute, puis fait demi-tour en sens inverse, assez rapidement.

Alerté, avait piétiné les lieux. Le point à souligner dans cette observation, dit le commandant Cochereau, est que le témoin a été commotionné pendant six jours.

« Dans le coma », dit-il. Tous ses sens étaient à peu près paralysés : vue très affaiblie, quasi-surdité, incapacité de parler. D'autre part, la forme « de chapeau » de l'engin rappelle l'observation de Valensole, en 1965.

De là à expliquer la disparition de Frank Fontaine par les petits hommes verts...

Curieux « cigare »

2 mars 1974. 3 heures. Saint-Laurent-Blangy (Pas-de-Calais).

Un chef de chantier, dans sa voiture, aperçoit une lumière bleue dans le ciel qui se rapproche rapidement de lui. Brusquement, l'objet se stabilise à environ 4 mètres au-dessus du véhicule et le suit pendant environ 1 kilomètre

Un objet qui se dandine

4 avril 1974. 4 h 05. Boiscommun (Loiret).

Un chauffeur de 34 ans se rend à son travail en voiture lorsqu'il voit une lueur se refléter sur la chaussée. Il ralentit, lève la tête et aperçoit, à 40 ou 50 mètres d'altitude, un OVNI en forme de cigare allongé, d'environ 5 mètres de long, de couleur rouge vif.

Il est « illuminé » — tel est le terme exact employé par le témoin — par trois projecteurs d'environ 50 centimètres de diamètre, dont la lumière « incandescente » se reflète sur la route. L'engin se déplace silencieusement, précise le témoin, qui a éteint ses phares, arrêté sa voiture et coupé le moteur.

L'observation a duré une dizaine de minutes, pendant lesquelles l'engin se déplaçait lentement, oscillant, « se dandinant », de gauche à droite et de droite à gauche, pour finir par disparaître derrière la forêt.

travail. Il aperçoit une grosse boule rouge, dans un pré, à une trentaine de mètres de la route.

Quand je me suis arrêté, la boule a pris tout de suite de l'altitude, très vite, en émettant des lueurs rouges très vives, qui m'ont fait mal aux yeux.

Ce type d'observation est classique, dit le commandant Cochereau. L'atterrissage et le décollage dans un champ, la boule rouge... La gendarmerie n'a trouvé aucune trace dans le champ au cours de son enquête.

Effet de chaleur

12 septembre 1976. 22 h 50. Saint-Marcellin (Isère).

Une dessinatrice de 31 ans regarde la télévision avec son fils. Soudain, l'écran devient noir et le chat, qui dormait sur les genoux du petit garçon, se réveille, effrayé, sur ceux de sa mère. L'enfant dit à sa mère : « Il faut aller chercher l'autre chat, qui est dehors. » La mère ouvre la porte et est